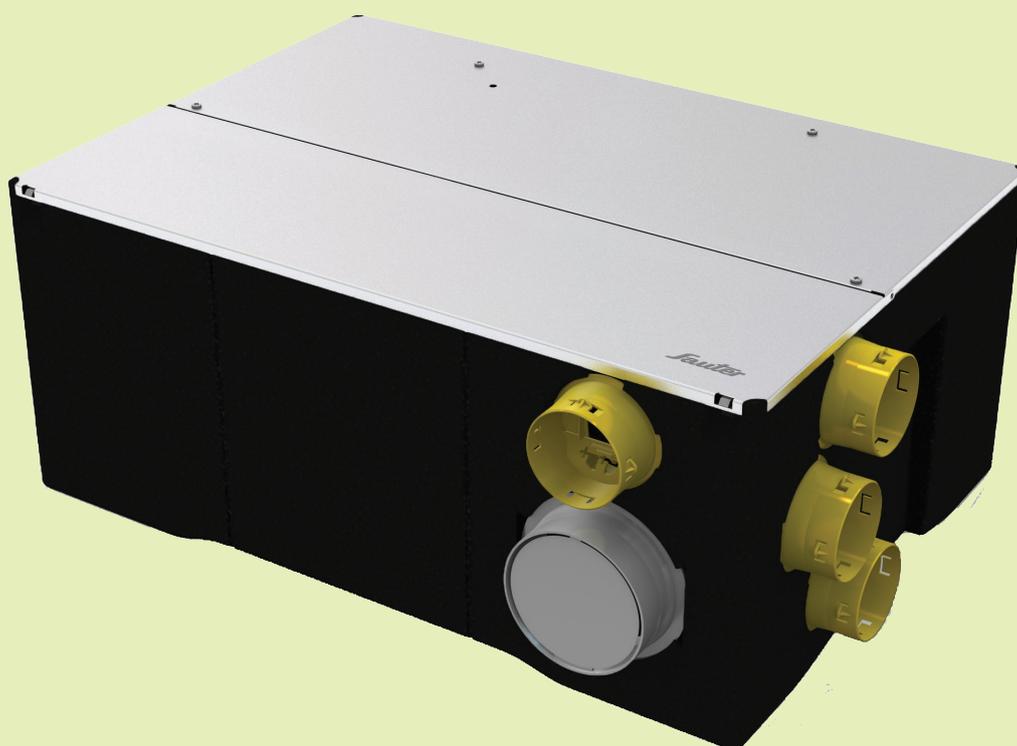


VMC DOUBLE FLUX HR-COMBLES

Notice d'utilisation et conditions de garantie



CHAUFFAGE

CHAUFFE-EAU

CLIMATISATION

VENTILATION

Sauter

WWW.CONFORT-SAUTER.COM

SOMMAIRE

1. AVERTISSEMENTS GENERAUX	3
2. DESCRIPTION.....	3
2.1 Généralités	3
2.2 Dimensions	4
2.3 Spécifications techniques.....	4
3. ACCESSOIRES NON LIVRES A PREVOIR POUR UNE INSTALLATION .	5
4. INSTALLATION DE LA VMC DOUBLE FLUX HR COMBLES	6
4.1 Montage piquages.....	6
4.2 Installation caisson	6
4.3 Raccordement aéraulique & terminaux associés.....	7
5. CONSEIL D'INSTALLATION	8
6. RACCORDEMENT ELECTRIQUE	9
7. REGLAGES DES DEBITS D'EXTRACTION	10
8. ENTRETIEN	11
9. GARANTIE.....	13
10. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	13

FABRICATION FRANCAISE APPAREIL GARANTI 3 ANS (Conditions en dernière page)

Vous allez procéder à l'installation de votre VMC Double Flux HR COMBLES SAUTER. Nous vous remercions d'avoir choisi Sauter et sommes fiers de la confiance que vous nous accordez.

Cet appareil est destiné à la ventilation des logements individuels du T2 au T7 de 1 à 4 sanitaires.



1. AVERTISSEMENTS GENERAUX

Avant l'installation lire attentivement les instructions ci-dessous :

- Avant d'effectuer toute opération sur l'appareil, couper l'alimentation électrique et s'assurer qu'elle ne peut pas être rétablie accidentellement.
- En cas d'observation des conseils et avertissements contenus dans cette notice, le fabricant ne peut être considéré comme responsable des dommages subis par les personnes ou les biens.
- La notice décrit comment installer, utiliser et entretenir correctement l'appareil. Son respect permet de garantir l'efficacité et la longévité de l'appareil.
- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Ne raccorder l'appareil au réseau que si ce dernier correspond aux caractéristiques inscrites sur la plaque de l'appareil.
- Ne pas utiliser cet appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est destiné.
- Après déballage, s'assurer qu'il n'a pas subi de dommages, sinon s'adresser à votre revendeur.
- Installé ou entreposé, l'appareil doit rester hors de portée des enfants.
- Ne pas toucher l'appareil avec une partie du corps humide ou mouillée (mains, pieds. . .).
- Température minimum / maximum d'utilisation : -5 °C / 40 °C. .
- Ne pas placer l'appareil directement aux intempéries et le protéger des projections d'eau.
- Le rejet de l'appareil ne doit pas se faire dans des conduits destinés à l'évacuation de fumées provenant d'appareils à combustion. Il doit se faire séparément et être relié à l'extérieur.
- Si le logement pour lequel l'appareil est destiné est équipé d'un appareil à combustion (poêle, chauffe-eau à gaz, chaudière à gaz, ...) vérifier que ce dernier est de type «étanche». Sinon, et si la réglementation le permet, il faut s'assurer qu'une entrée d'air située à proximité de l'appareil garantisse une bonne combustion.
- La VMC Double Flux HR COMBLES SAUTER ne doit être utilisée que connectée à un câblage fixe.
- La température de résistance des câbles à utiliser pour ces connexions doit être d'au moins 90°C.
- Les conduits horizontaux doivent être installés avec une légère pente éloignée vers l'extérieur pour l'écoulement des condensats.
- **Les photos sont non contractuelles.**

Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée.

L'installation doit répondre à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

Votre VMC Double Flux HR COMBLES SAUTER doit fonctionner 24h/24

2. DESCRIPTION

2.1 Généralités

Centrale double flux pour maison individuelle du T2 au T7 avec 4 sanitaires maximum. Installation horizontale, en combles, idéal en rénovation et remplacement de produits existants.

Débits régulés pièce par pièce grâce aux régulateurs intégrés sur les piquages. Système d'antigivrage automatique intégré.

Composition de votre kit :

- 4 piquages sanitaires Ø80 régulés 15 ou 30 m³/h
- 2 bouchons Ø80
- 1 piquage cuisine Ø125 régulé
- 1 piquages rejet air vicié Ø125
- 1 piquage prise d'air neuf Ø125
- 1 piquage insufflation Ø125
- 1 Siphon
- 1 interrupteur pour le grand débit cuisine
- 1 caisson de distribution

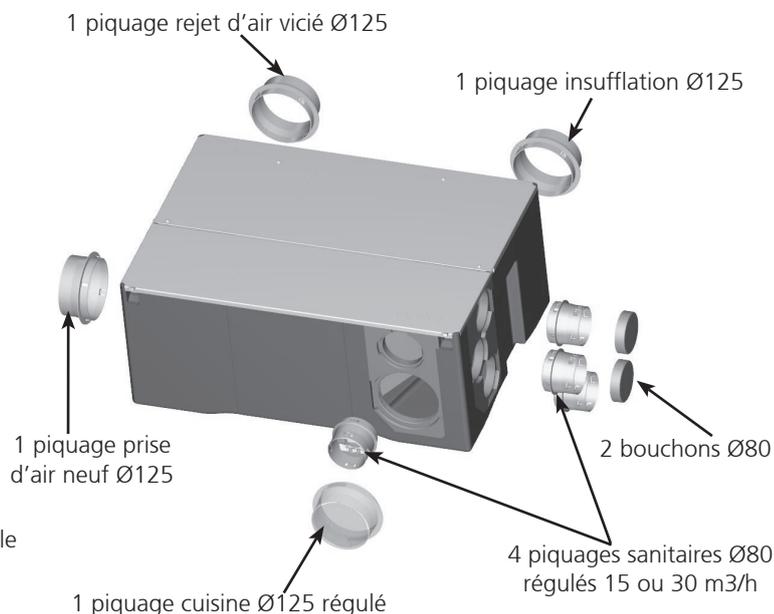
1 caisson de distribution



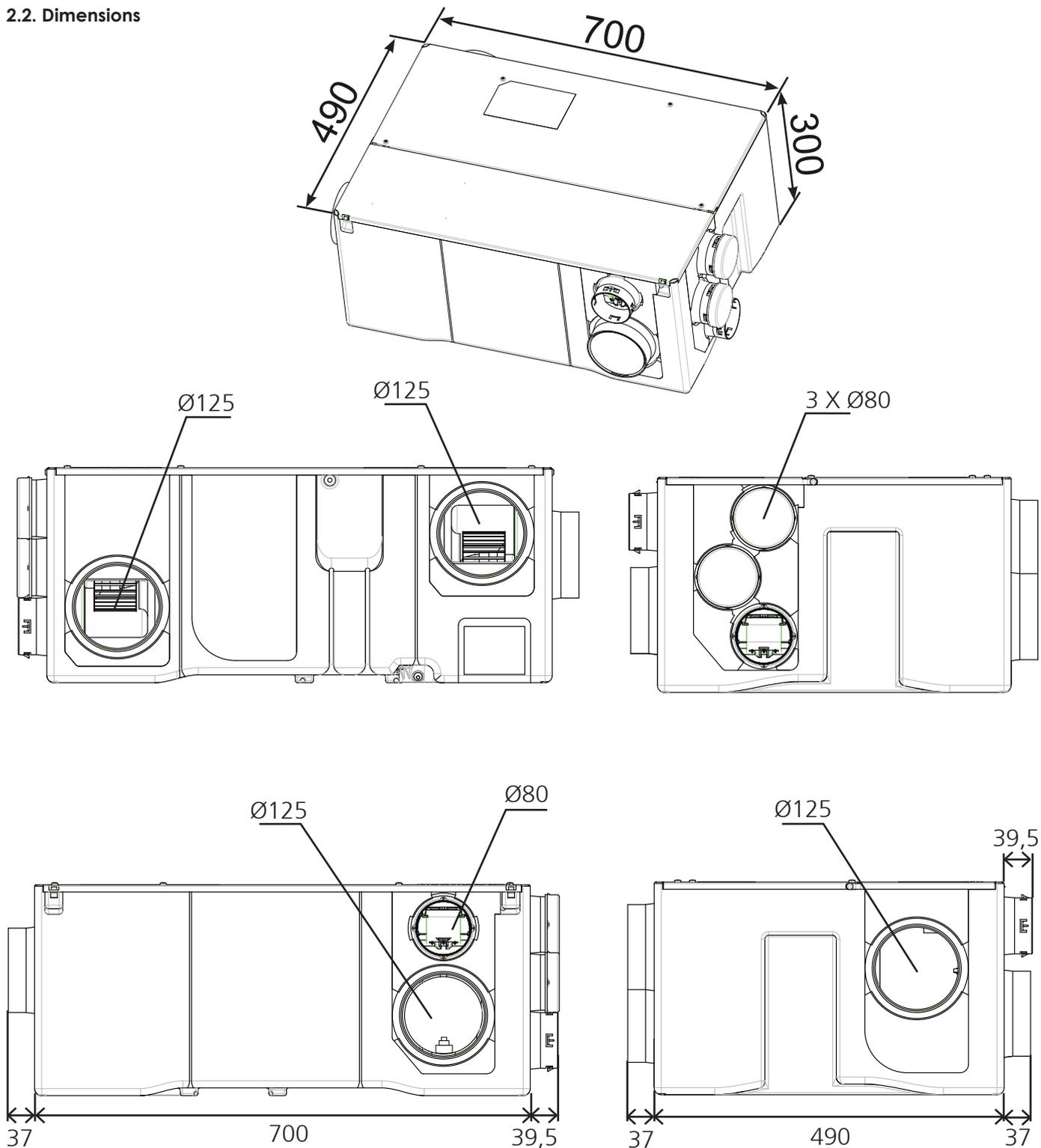
1 interrupteur pour le grand débit cuisine



1 collier de serrage pour le raccord des condensats



2.2. Dimensions



2.3. Spécifications techniques

- Alimentation monophasée 230V - 50 Hz :

Intensité		Puissance absorbée		Puissance pondérée
PV	GV	PV	GV	
0.4A	0.6A	42W	78W	45.2 W.th.C

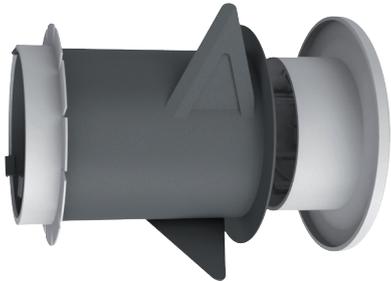
PV = Petite Vitesse
GV = Grande Vitesse

- Poids 15 kg

3. ACCESSOIRES NON LIVRES A PREVOIR POUR UNE INSTALLATION COMPLETE



- Bouches d'extraction WC / salle de bain (Ø 80).
- Bouche d'extraction cuisine (Ø 125).



- Bouches de soufflage (Ø 80)



- Colliers de serrage



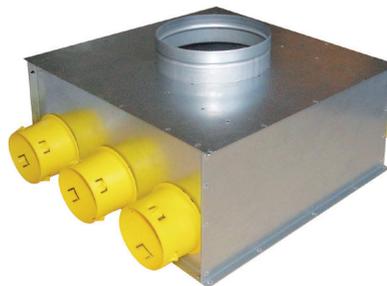
- Registre 125 (à commande manuelle)
Il permet l'équilibrage des débits
Il permet de compenser un éventuel déséquilibre
A installer sur le réseau d'insufflation



Penser à isoler le registre avec de la laine de verre



- Prise d'air 125



- Caisson de préchauffage.
A installer sur le réseau d'insufflation



- Sortie de toiture



- Gains souples calorifugées (Ø 80 mm)
- Gains souples calorifugées (Ø 125 mm)

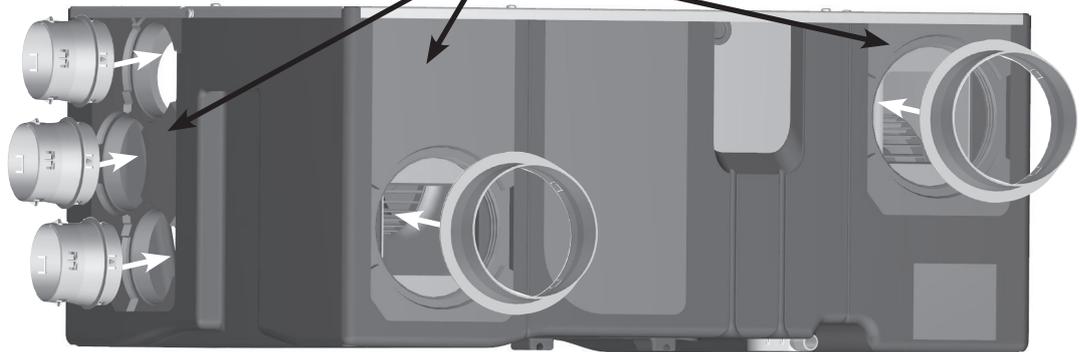
4. INSTALLATION DE LA VMC DOUBLE FLUX HR-COMBLES

 Pour un entretien aisé, laisser un espace libre de 300 mm au dessus et à l'arrière de l'appareil.

Ne pas démonter les parties amovibles pour installer les piquages.

4.1. Montage piquages

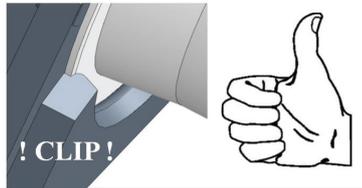
Emboîter le piquage Ø80 jusqu'à entendre le "CLIP". (Voir réglages p9).



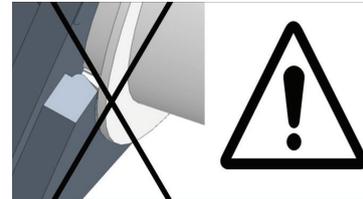
Emboîter le piquage Ø125 en maintenant la paroi intérieure du caisson et exercer une pression jusqu'à entendre le "CLIP".



Bien vérifier que le piquage est bien emboîté dans son logement



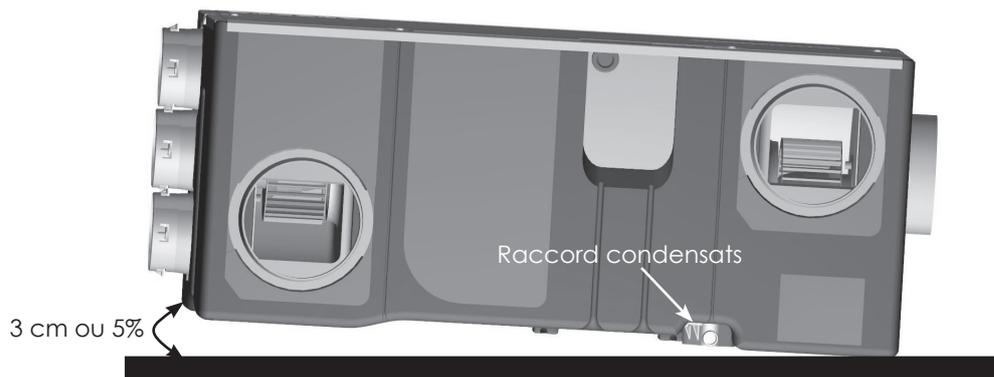
Le piquage n'est pas emboîté dans son logement !!



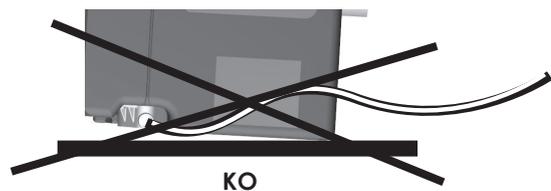
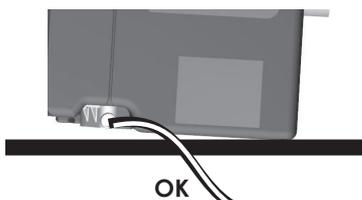
4.2. Installation caisson

Relier le raccord d'évacuation des condensats (présent sous le produit) sur le réseau des eaux usées (tuyau Ø16 int. non fourni) à l'aide du collier de serrage. L'appareil doit être en pente de 3 cm ou 5% pour que les condensats s'écoulent naturellement. **Le tuyau d'évacuation des condensats et le raccord doivent être isolés afin de ne pas geler.**

Vérifier que le raccord est toujours bien en place sous le produit après installation. Vérifier l'étanchéité de l'ensemble et le bon écoulement des condensats.

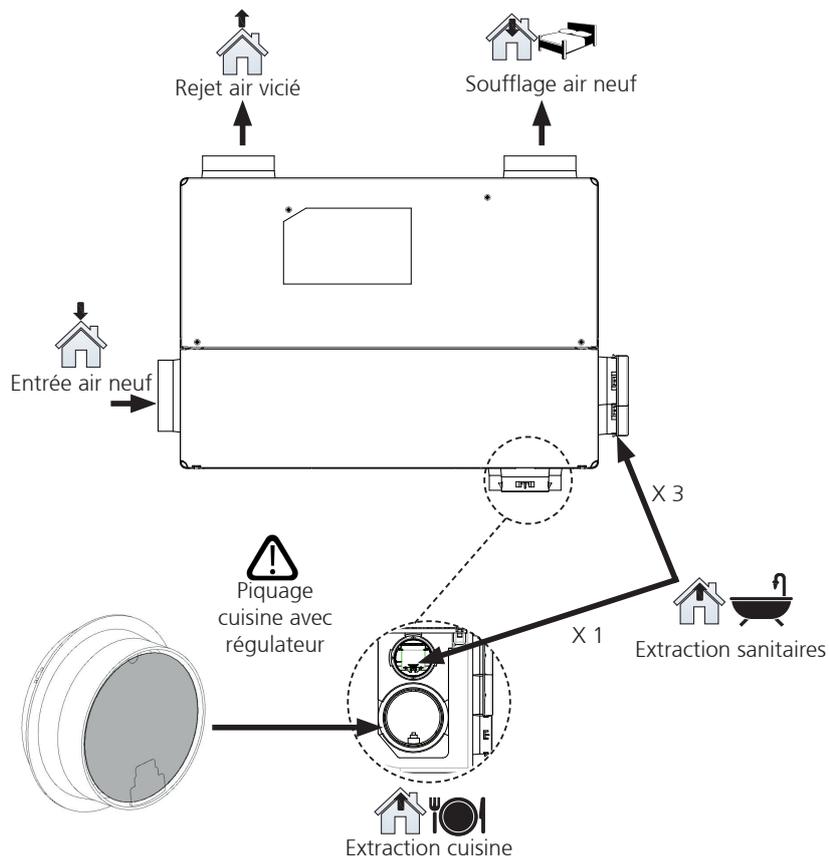


 ATTENTION : Vérifier que le tuyau d'évacuation ne remonte jamais au dessus du raccord des condensats.



Nota : Le raccord condensats comporte un siphon intégré. Il est inutile d'installer un autre siphon sur l'évacuation.

4.3. Raccordement aéraulique & terminaux associés



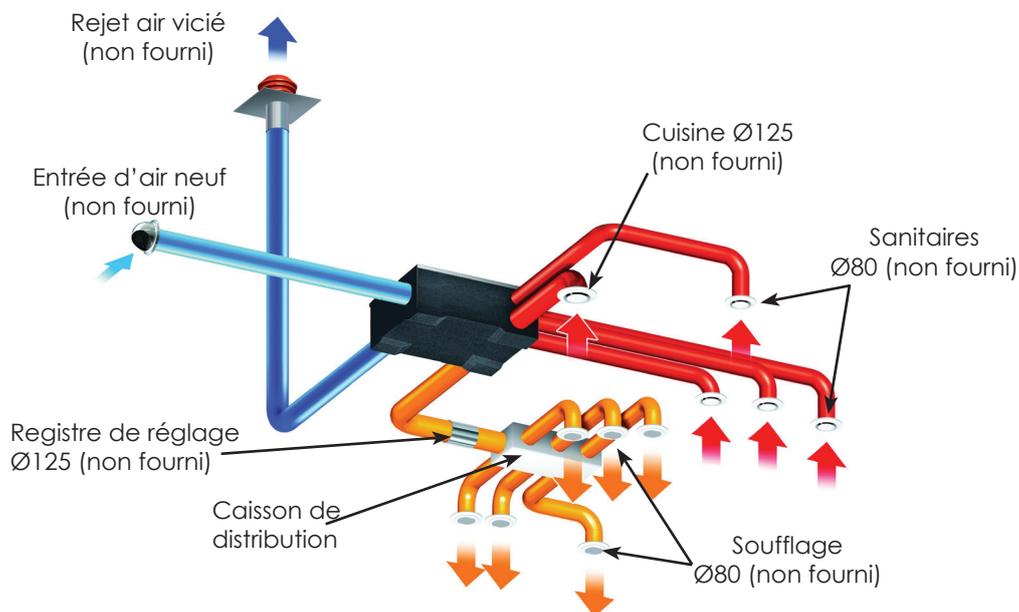
Longueurs maximales conseillées :

	Rejet ou prise d'air	Cuisine	Sanitaires ou bouches de soufflage
Config 1	2-3 m	6 m	4 x 6 m
Config 2	2-3 m	3 m	4 x 9 m

Pour ne pas créer de pertes de charges inutiles, il faut impérativement :

- éviter les coudes inutiles
- étirer les parties rectilignes sans être tendues
- ne pas écraser les conduits
- limiter les longueurs de conduit
- boucher les piquages inutilisés avec les bouchons fournis

Exemple de réseau avec caisson de distribution :



5. CONSEIL D'INSTALLATION

- Entrées d'air :
Veillez à la présence d'entrées d'air dans les menuiseries des pièces de vie (chambres, séjour, bureau, ...)

- Conduits :

Si vous n'utilisez pas de conduits souples calorifugés Ø80, Ø125 et Ø160, il est impératif d'éviter la condensation en isolant les conduits.

N'utiliser que la longueur de conduit nécessaire, éviter les coudes inutiles, ne pas écraser le conduit.

Les parties rectilignes doivent être étirées sans être tendues afin d'éviter les phénomènes de résonance.

RAPPEL DE PRECAUTIONS :

- 1 coude équivaut à 6 m de conduit.
- Eviter les coudes inutiles.
- Tendre les parties droites.

- Rejet :

Le rejet doit obligatoirement être raccordé à l'extérieur avec un accessoire offrant peu de résistance au passage de l'air. Utiliser de préférence un chapeau de toiture Ø160.

- Bouches :

Les bouches d'extraction doivent être placées uniquement dans les pièces techniques (cuisine, sanitaires) et distantes d'au moins 20 cm d'un obstacle (angle de mur, meuble,...).



Bouche Salle de bains

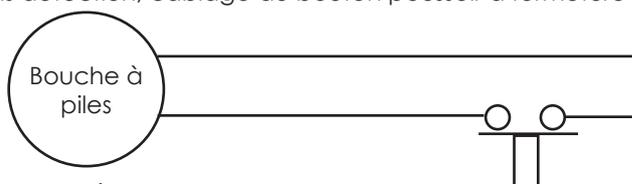


Bouche WC (détection de présence)

- Câblage des bouches à pile :

Pas de branchement sur le secteur. L'alimentation est faite par trois piles alcalines LR06 ou AA.

Pour les bouches à piles sans détection, câblage du bouton poussoir à fermeture (voir schéma ci-dessous).



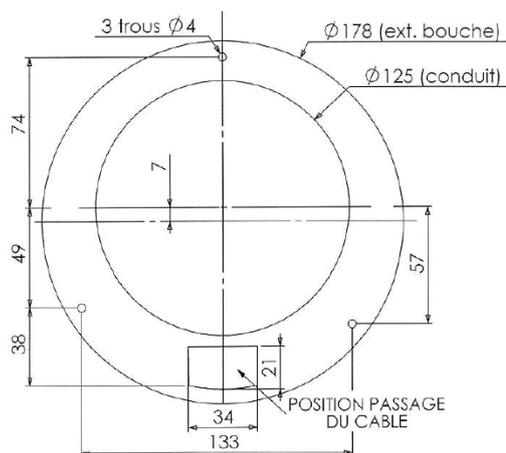
Pour les bouches à détection de présence :

Placer la lentille de détection toujours en direction de la porte et vers le bas.

Le volet s'ouvre dès détection d'un mouvement et reste ouvert 30 mn environ.

La platine support de la bouche doit impérativement être vissée au mur.

Après avoir retiré le corps de la bouche, passer les câbles par l'ouverture aménagée, conformément au schéma ci-dessous, et les raccorder sur l'interrupteur.



6. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

AVANT TOUTE OPERATION, DECONNECTER L'APPAREIL DU RESEAU ET S'ASSURER QUE L'ALIMENTATION NE PEUT PAS ÊTRE RETABLIE ACCIDENTELLEMENT.



Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée.

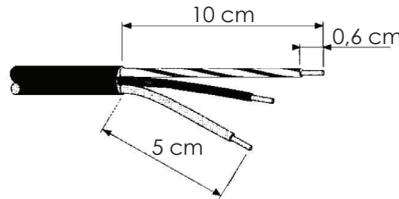
L'installation doit répondre à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

Câble fourni d'une longueur de 1 mètre environ. Brancher à l'aide d'une boîte de dérivation étanche (non fournie). Prévoir une protection assurant une coupure complète (catégorie de surtension 3) par disjoncteur de 2A sur la phase (protection unipolaire) en amont de votre installation.

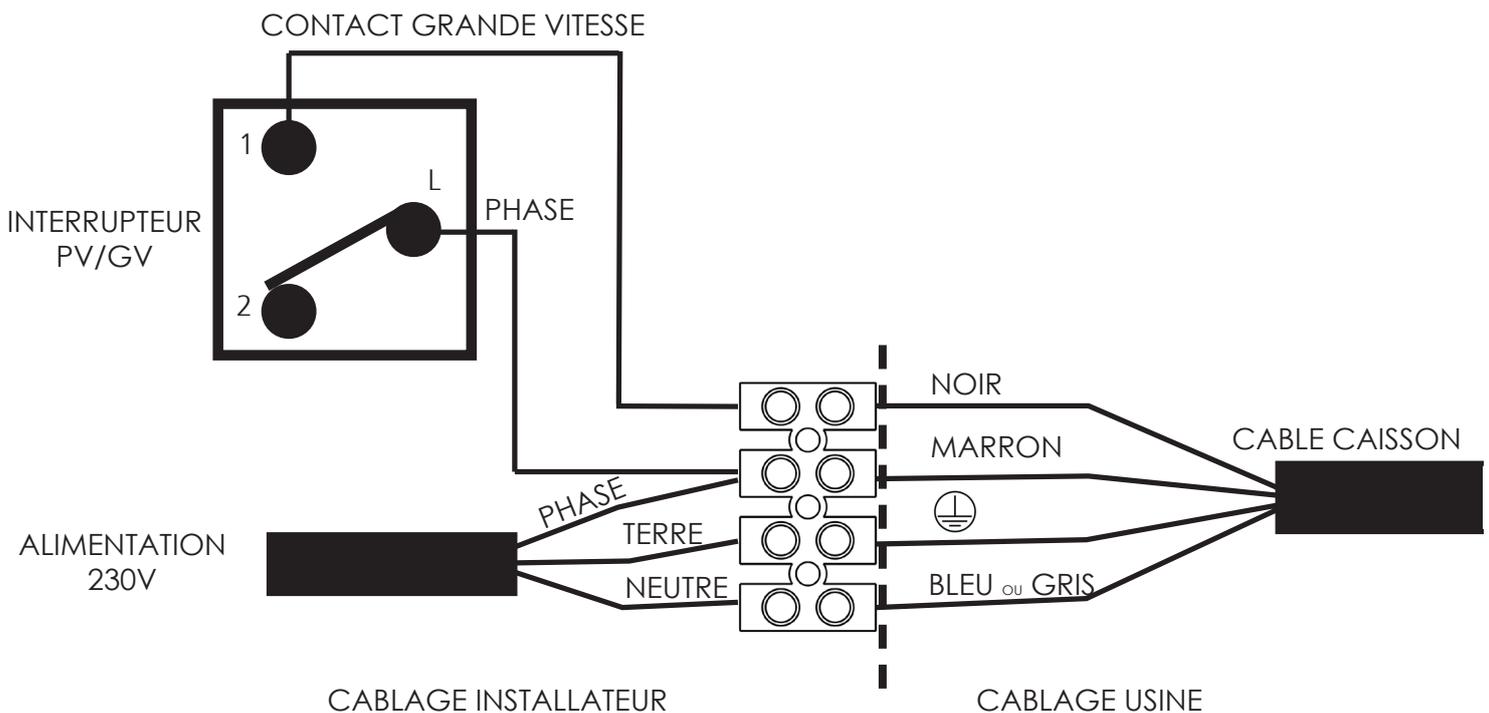
Alimentation avec du câble rigide double isolation 1.5 mm² à 2.5 mm² (son diamètre devra être de 8 mm +/- 1 mm) ou des fils de 1.5 mm² à 2.5 mm² sous gaine annelée diamètre extérieur : 20 mm et maintenu par un système anti-arrachement conforme à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Placer un collier à 25 mm maxi du connecteur sur les câbles d'alimentation.

Dénuder les conducteurs de 5 à 6 mm de manière à ne pas risquer d'entrer en contact avec d'autres fils ou des parties métalliques. Le fil de terre (vert jaune) devra être plus long que les autres conducteurs (env. 3 cm). Les fils ne devront pas être serrés sur l'isolant. (voir schéma ci-dessous). La gaine du câble doit être présente jusqu'au bornier pour éviter tout risque de chocs électriques.

Brancher l'appareil seulement si la tension et la fréquence correspondent à celles indiquées sur la plaque firme.



PV = Petite Vitesse
GV = Grande Vitesse



7. REGLAGES DES DEBITS D'EXTRACTION

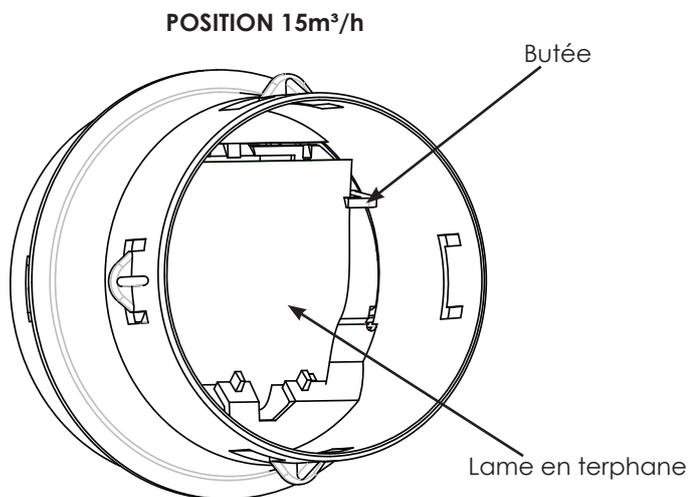
Débits d'air réglementaires :

Nombre de pièces principales du logement	DEBITS EXTRAITS EXPRIMES EN m ³ /h				
	Cuisine	Salle de bains ou salle de douche comprenant un cabinet d'aisance	Autre salle d'eau*	Cabinet d'aisances	
				Unique	Multiple
2	90	15	15	15	15
3	105	30	15	15	15
4	120	30	30	30	15
5 et plus	135	30	30	30	15

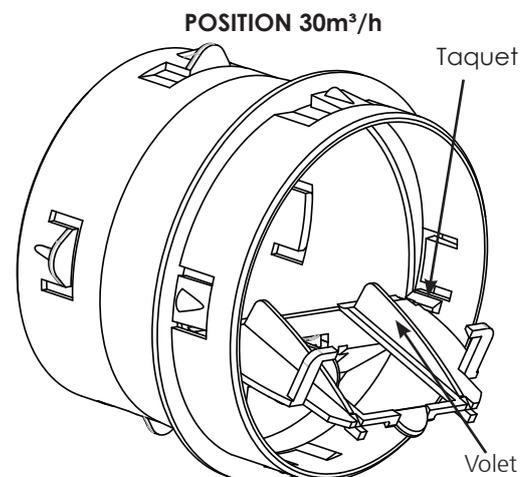
Ce groupe convient jusqu'à 4 sanitaires (toute pièce équipée d'un point d'eau, hors cuisine), avec au maximum 3 salles de bains (ou douches).

* Une salle d'eau est une pièce équipée d'un point d'eau mais sans baignoire ni douche (cellier, buanderie, cabinet de toilettes avec lavabo, ...).

7.1. Réglage du débit des sanitaires



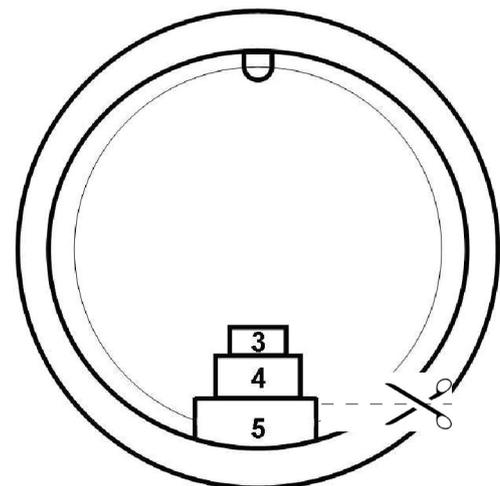
Clipser le volet verticalement puis placer la lame en terphane en tension derrière les butées latérales.



Ramener le volet vers l'arrière jusqu'à ce qu'il se bloque derrière les taquets latéraux, la lame terphane reste libre.

7.2. Réglage du débit cuisine

Configurations pour réglage curseur cuisine	
Nombre de sanitaires	Réglage curseur cuisine
1-2	3 (ne rien couper)
3	4 (couper le curseur 3)
4	5 (couper les curseurs 3 et 4)



Exemple : pour régler le débit cuisine dans une configuration 4 sanitaires, 2 SdB et 2 WC, couper les languettes portant les numéros 3 et 4 pour ne laisser que le curseur numéro 5 comme indiqué dans le tableau des Configurations pour réglage curseur cuisine (voir schéma ci-dessus).

Équilibrage des débits :

En cas d'écart important constaté entre le débit insufflé et le débit extrait, vous pouvez procéder à l'équilibrage en installant un registre manuel RR125.

8. ENTRETIEN

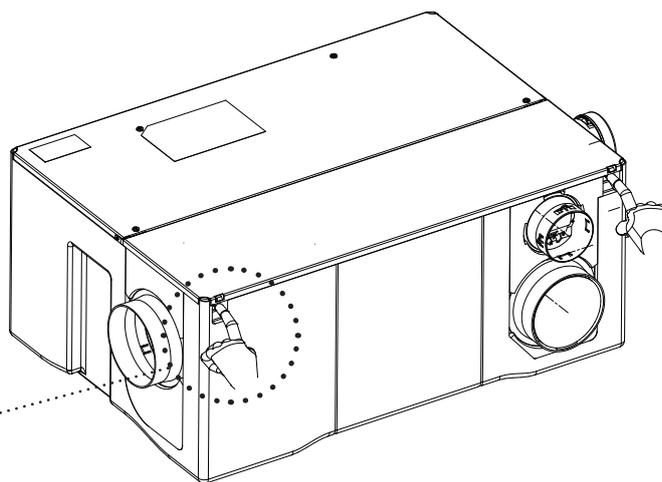
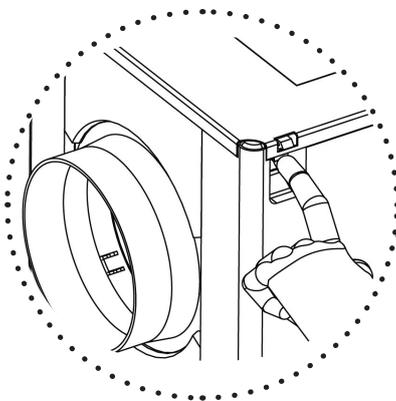
AVANT TOUTE OPERATION, DECONNECTER L'APPAREIL DU RESEAU ET S'ASSURER QUE L'ALIMENTATION NE PEUT PAS ÊTRE RETABLIE ACCIDENTELLEMENT.

Ce matériel doit être entretenu par des personnes ayant une qualification appropriée. L'installation doit répondre à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

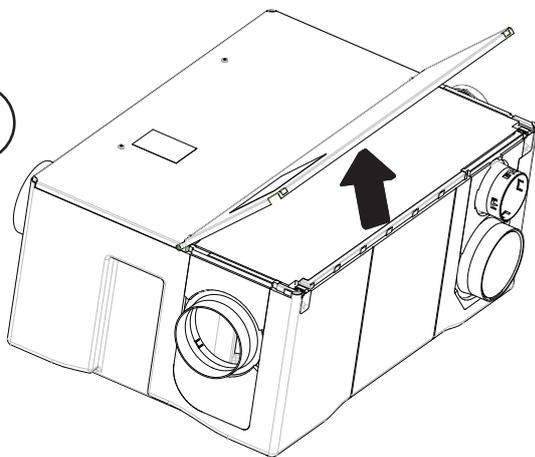
- Sortir l'échangeur pour le dépoussiérer.
NE PAS UTILISER DE LIQUIDE QUEL QU'IL SOIT, NI EAU NI DETERGENT.
- Changer les filtres 1 fois par an.
- Dépoussiérer les mototurbines à l'aide d'un pinceau sec.
- Vérifier et nettoyer le siphon 1 fois par an.
- Nettoyer les bouches 1 fois par an

1

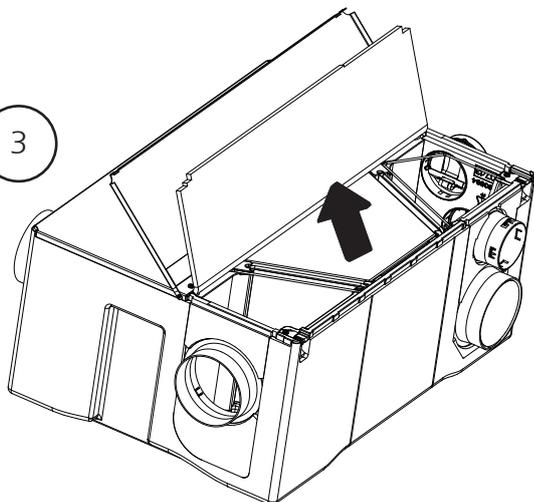
Pour accéder aux filtres appuyer sur les deux crochets de fermeture de la tôle du dessus.



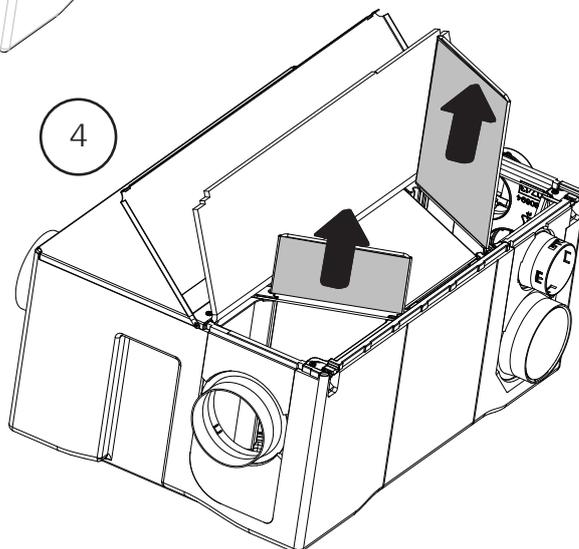
2



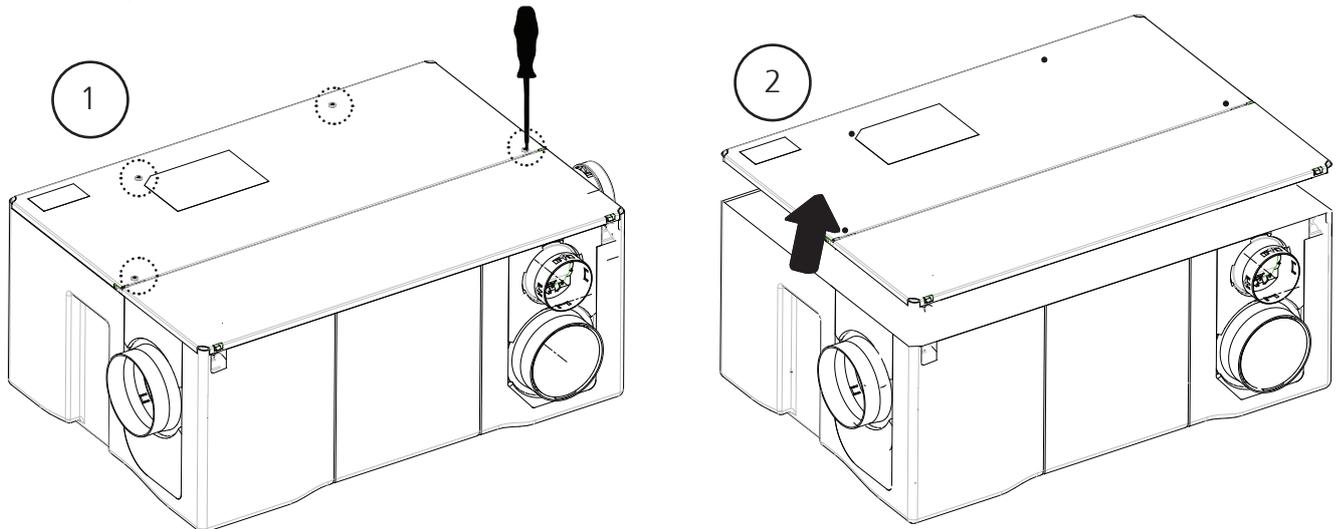
3



4

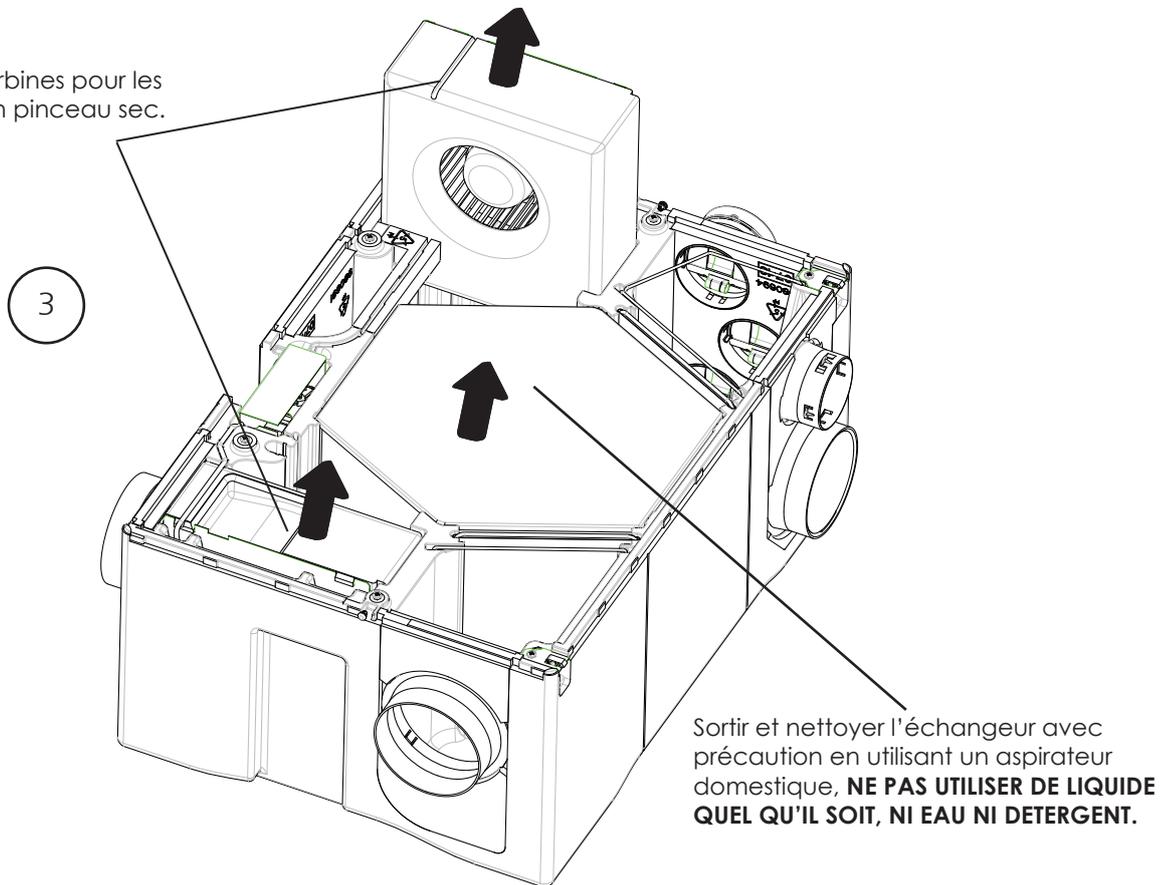


Accès à l'échangeur et aux mototurbines :



Pour accéder à l'échangeur et aux mototurbines, dévisser les 4 vis cruciformes.

Tirer les blocs mototurbines pour les dépeussier avec un pinceau sec.



Sortir et nettoyer l'échangeur avec précaution en utilisant un aspirateur domestique, **NE PAS UTILISER DE LIQUIDE QUEL QU'IL SOIT, NI EAU NI DETERGENT.**



Lors du remontage, veiller à remettre le capot dans le bon sens, attention à ce que les crochets de fermeture soient bien en place.

Revisser les 4 vis cruciformes avec un couple de 1 Nm maximum.

9. GARANTIE

La VMC doit être installée par un professionnel ou une personne qualifiée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos notices techniques.

Elle sera utilisée normalement et régulièrement entretenue par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre distributeur des pièces reconnues défectueuses d'origine par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main-d'œuvre et de transport ainsi que de toutes indemnités et prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation ou d'achat faisant foi). En l'absence de justificatif la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique de la VMC, majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou de la VMC de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou de la VMC remplacée (1^{er} matériel facturé).

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'une pièce ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil.

Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

Champs d'application de la garantie:

Sont exclues de cette garantie, les défaillances dues à :

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après le départ de l'usine.
- Non respect des normes (NF EN 50160) de réseau électrique (alimentation électrique présentant des mini ou maxi de tension, des fréquences non conformes par exemple.).

10. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Traitement des appareils électriques ou électroniques en fin de vie (applicable dans les pays de l'union européenne et les autres pays disposant de systèmes de collecte sélective).

Ce logo indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez contacter votre municipalité, votre déchetterie ou le magasin où vous avez acheté le produit.



VMC DOUBLE FLUX HR-COMBLES

CONDITIONS DE GARANTIE

DOCUMENT A CONSERVER PAR L'UTILISATEUR
(PRÉSENTER LE CERTIFICAT UNIQUEMENT EN CAS DE RÉCLAMATION)

- La durée de garantie est à compter de la date d'installation et ne saurait excéder 36 mois à partir de la date de l'achat en l'absence de justificatif.
- Sauter assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couverts par la garantie.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.

Enregistrez votre produit en ligne sur
www.mon-sauter.com

Pour bénéficier d'un espace en ligne spécifique à votre produit avec :

- Notice
- Vidéo d'installation
- Guide produit
- Garantie
- Aide à la prise en main
- et des rappels d'entretien par mail



Avant de joindre Sauter Service, munissez-vous des informations suivantes indiquées sur la plaque signalétique située sur le côté de l'appareil.

TYPE DE L'APPAREIL : _____

N° DE SÉRIE : _____

DATE D'ACHAT : _____



avec vous,
à chaque instant

www.sauter-service.com

 N° Cristal 0977 42 42 42*

APPEL NON SURTAXÉ

*du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00